

Conseil d'école du 27 février 2023

1. Préparation de la rentrée 2023

Prévision des effectifs (au jour du conseil) pour septembre 2023 :

niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
prévision	10	35	33	43	57	36	54	56	47
tot pour classes dédoublées				43	93		157		
tot cycle	121			147			103		
tot mat/elem	121			250					
tot école	371								

Organisation prévisionnelle de l'école :

- En maternelle : 3 classes GS et 3 classes hors GS. Mise en place des GS dédoublées c'est-à-dire 3 groupes de 14/15 élèves.
- En élémentaire : retrait d'un poste en CP/CE1 dédoublé.

Au niveau de la maternelle, comme chaque année, incertitude sur le nombre d'inscriptions en PS et en TPS. Nous verrons en juin si nous pouvons accueillir des TPS et combien.

2. Travaux

L'école déplore la longueur de traitement des DP (demandes de prestations) au niveau du service technique de la ville. Le problème des volets d'élémentaire bloqués en position fermée, signalé depuis plusieurs années et rappelé à chaque conseil d'école, est donné à titre d'exemple.

Les représentants de la ville conseillent de ne pas hésiter à refaire une nouvelle DP : devant le volume considérable de DP à gérer au niveau de la ville, certaines peuvent être oubliées.

La mairie est en réflexion pour établir des cartes d'identité pour leurs différents prestataires, avec obligation de se présenter dès leur arrivée, afin de sécuriser les accès aux groupes scolaires.

a) Améliorations en lien avec la labélisation E3D

✓ Éclairage des classes LED : la mairie mentionne que le remplacement des néons se fait petit à petit. L'école demande de prioriser les classes au rez-de-chaussée en élémentaire, qui sont éclairées à la lumière artificielle à longueur de journée.

✓ Panneaux solaires : la ville commence à identifier les bâtiments municipaux susceptibles d'être équipés de panneaux solaires. Le GS Berlioz n'en fait pas partie pour le moment. En plus d'une exposition adéquate, une telle installation nécessite une toiture en parfait état ne nécessitant pas de travaux à court ou moyen terme.

La mairie mentionne que le service de transition écologique de la ville a été rattaché au service technique pour plus d'efficacité dans la réalisation des projets. La mairie conçoit le lien entre les demandes de l'école et sa labélisation E3D et encourage la démarche. L'intérêt au niveau du groupe scolaire Berlioz pour de telles améliorations est pris en note par le directeur technique.



b) Brise-vue en maternelle

L'école déplore des quantités impressionnantes de déchets déversés dans les espaces verts notamment au niveau de la maternelle. Elle demande de nouveau l'installation de brise-vues suffisamment hauts, notamment au niveau de la rue Garibaldi, pour limiter l'accès et dissuader de tels agissements.

c) Brise-vue en élémentaire

L'école demande la mise en place de brise-vues provisoires au niveau de la cour en élémentaire, le temps que la haie végétale pousse. Trop de parents s'arrêtent sur le temps scolaire, interagissent avec les enfants, voire les filment. Il est rappelé que cela est interdit.

d) Sèche-mains sanitaire et papier essuie-mains.

Il y a bien eu une période de pénurie de papier essuie-mains, mais aujourd'hui suffisamment de papier est mis à disposition des enfants.

Le problème des distributeurs de papier essuie-mains en élémentaire installés trop haut est rappelé. Les besoins précis de l'école (au niveau sèche-mains électriques / sèche-mains en tissu : rouleau qui se déroule propre et s'enroule sale, ou autre...) seront évalués et précisés en conseil des maîtres.

e) Travaux d'évacuation des eaux de pluie

Des travaux importants pour régler le problème d'évacuation des eaux de pluie (changement de canalisations) sont prévus pendant les grandes vacances, pour le mois d'Août 2023.

En attendant, sur appel de l'école en cas de montée du niveau de l'eau, la mairie prévoit de réaliser des interventions de pompage.

f) Jeux dans la cour de maternelle

Les parents signalent que des enfants se coincent les doigts au niveau du volant du module de jeu en maternelle, et demandent à ce que cet accessoire (uniquement le volant) puisse être retiré.

g) Sieste en maternelle

Les couchettes sont pour les enfants de PS. Pour les enfants de MS, c'est dans la classe, le temps de repos étant bien plus court. Si des enfants de MS ont besoin de dormir, ils sont accueillis en couchette

3. Fonctionnement du périscolaire

- ✓ Effectifs : moyenne haute pour le groupe scolaire.
- ✓ Activité thématique en maternelle : le périscolaire est dépendant de l'assiduité des intervenants extérieurs, qui ne sont pas remplacés.
 - ✓ Période 1 : basket : il y a eu peu de séances, dû à l'absence de l'intervenant.
 - ✓ Période 2 : Hip-hop
 - ✓ Période 3 : Gym
- ✓ Taux d'encadrement : Après un début d'année difficile en termes de recrutement d'animateurs, il y a du mieux depuis la rentrée de janvier. La mairie a mis en place des contrats (CDD) plus attractifs.
 - ✓ Nouveau projet d'aide aux leçons à l'étude : une fois par semaine, avec l'accord des parents et sur inscription au périscolaire, des élèves identifiés par leurs enseignants, pourront revoir ou approfondir certaines connaissances sur ce temps dédié.

4. Sécurité à l'école

✓ Portail

Les parents s'inquiètent que leurs enfants ayant franchi le second portail (celui de l'élémentaire) puissent ressortir de l'enceinte de l'école.

Le directeur rappelle qu'un adulte est systématiquement positionné au portail, et veille à ce que les enfants qui ont franchi l'enceinte de l'école ne ressortent pas.

Il est de plus conseillé aux parents de rappeler à leurs enfants qu'ils ne doivent pas rentrer chez eux une fois qu'ils arrivent à l'école (même si un camarade leur dit que l'enseignant est absent)

✓ Crise sanitaire

Suspension du protocole sanitaire depuis le 14 février 2023

5. Prévention de l'absentéisme scolaire

Il est rappelé que l'assiduité est obligatoire dès la maternelle. Le directeur est dans l'obligation de signaler à l'Inspection Académique les absences non justifiées dès 4 ½ journées. L'école, envoie alors un rappel aux familles et en informe l'Inspection Académique.

En cas de poursuite d'absence injustifiée, la famille est convoquée par l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Priest.

Si nécessaire, il est ensuite constitué un dossier absentéisme, qui est transmis à l'Inspection Académique. L'IA-DASEN prend alors le relais avec les familles, et cela peut aller jusqu'à un signalement au procureur.

Il y a peu de familles avec un fort absentéisme, mais ce sont toujours les mêmes.

Les familles sont encouragées à valoriser l'école en montrant à leurs enfants l'importance de respecter un engagement. Il est indispensable que la communication entre les familles et l'école se fasse en vérité.

6. Prevention du harcèlement scolaire

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

Il est indispensable que les familles contactent l'école en cas de problème, qu'il soit isolé ou répété, afin de pouvoir être traité très rapidement. Dès lors que des familles nous font part d'une difficulté de leur enfant avec d'autres, nous le prenons au sérieux et faisons le nécessaire.

Un travail de prévention est fait dans les classes, pour que d'éventuels enfants victimes osent parler, mais aussi que des enfants témoins prennent conscience de l'importance de dire les choses.

Il est également important que les parents, premiers éducateurs de leurs enfants, soient extrêmement vigilants, en particulier vis-à-vis des enfants qui ont des smartphones ou accès à des jeux vidéo en ligne.

Beaucoup de conflits résultent de problèmes qui se sont déclenchés hors de l'école, à travers des réseaux sociaux (interdits aux moins de 13 ans) ou de jeux en lignes, les jeux problématiques étant interdits aux moins de 12 ans voire plus.

Ces âges limites ont été instaurés pour protéger les enfants.

M. Saderne présente le programme [pHARe](#) nouvellement mis en place cette année, au niveau de la circonscription. Ce programme est un plan de lutte contre le harcèlement scolaire. La cellule d'intervention compte à ce jour 6 personnes (dont M. Saderne et Mme Jonac) au niveau de notre circonscription qui regroupe 6000 élèves.

Cette cellule ressource peut être sollicitée par tout membre de l'équipe éducative ou par les parents. Les élèves concernés, mais également les témoins sont impliqués dans la démarche de résolution des conflits, guidés par des personnels formés à la méthode dite de « préoccupation partagée ». Les enfants proposent des solutions et les mettent en œuvre.

7. Evénements festifs de l'école

Carnaval : vendredi 07 avril

Portes ouvertes pour les nouveaux TPS / PS : 22 juin. Il est possible aux représentants des parents d'élèves élus de tenir un stand afin de se présenter.

Kermesse : vendredi 30 juin. Madame Jehan est référente pour l'organisation de l'événement.

Fin de la séance : 20h00

Prochain conseil d'école : 04 juillet 2023 – 18h

Pascal DURAND
Directeur
Groupe scolaire Hector Berlioz